

MISSION PERMANENTE DE LA

RÉPUBLIQUE DU BENIN AUPRES DES NATIONS UNIES

NEW YORK

**REUNION DE HAUT NIVEAU DE
L'ASSEMBLES GENERALS DES NATIONS
UNIES SUR LE VIH-S DA**

*Discours de SEM Simon B. IDOHOU
Représentant Permanent du Bénin auprès des Nations Unies,
New York*

NEW YORK, le 02 juin 2006

Monsieur le Président,

Je voudrais avant tout rendre un hommage vibrant au Secrétaire Général, Mr. Kofi Annan, pour les efforts inlassables qu'il déploie pour revitaliser notre organisation et la mettre véritablement au service des peuples du monde.

Ma délégation voudrait également exprimer à vous Monsieur le Président, toute sa reconnaissance pour la manière perspicace dont vous conduisez les travaux de la 60ème session.

Les salutations de mon pays vont enfin à Monsieur le Directeur exécutif de l'ONU/SIDA dont nous reconnaissons le rôle à la tête de cet organisme en vue de renforcer les capacités nationales en assurant un appui effectif et coordonné du système des Nations Unies, aux programmes nationaux de lutte contre le SIDA.

Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Mon pays le Bénin, malgré une prévalence moyenne nationale de l'infection à VIH qui semble se stabiliser autour de 2% depuis 2002, n'est pas à l'abri d'une explosion de l'épidémie si la riposte nationale n'est pas intensifiée pour aller vers l'accès universel à la prévention, aux soins et au traitement.

L'épidémie du VIH/SIDA commence à avoir un impact social et économique sur les individus, les familles et les communautés.

Depuis la Session Extraordinaire de l'Assemblée des Nations Unies de juin 2001 et le Sommet d'Abuja d'avril 2001 sur le VIH/SIDA, des progrès ont été réalisés dans le cadre de la mise en oeuvre du

Nos principaux acquis sont notamment

- Une meilleure organisation de la lutte à travers la mise en place en 2002 d'un Comité National de Lutte contre le SIDA (CNLS) composé de tous les secteurs et acteurs engagés dans la lutte, comité² que préside le Chef de l'Etat. Ce Comité est doté d'un Secrétariat Permanent qui est son organe exécutif ;
- Le développement d'un partenariat avec la société civile et les communautés de base ;
- Le renforcement de la réponse locale qui a permis d'améliorer le niveau de connaissance des jeunes sur le VIH/SIDA. Ainsi, 85 % des jeunes de moins de 25 ans ont entendu parler du VIH-SIDA en 2005 contre 48% en 2002;
- La mise en oeuvre d'un projet sous régional de prévention du VIH/SIDA sur l'axe migratoire Abidjan -- Lagos (Projet CORRIDOR) couvrant cinq pays de l'Afrique de l'Ouest: Côte d'Ivoire, Ghana, Togo, Bénin, Nigéria en direction des groupes vulnérables (les transporteurs et les populations mobiles). Le Bénin abrite le Secrétariat Exécutif de ce Projet et participe à son fonctionnement ;
- La sécurité transfusionnelle est assurée à 100% par rapport au VIH-SIDA ;
- L'amélioration du système de surveillance épidémiologique avec l'extension du réseau sentinelle et une implication du milieu rural ;
- La mise en place progressive du système unique national de suivi évaluation ;
- S'agissant du volet des soins et traitement, la gratuité de la prise en charge par les Anti Retro Viraux et du suivi biologique est totale et effective depuis Décembre 2004. La thérapie a démarré en 2002 et 5000 Personnes Vivant avec le VIH ont été mis sous traitement Anti Retro Viral de 2002 à 2005, et 40 sites de prise en charge ont été créés.

- Dans le cadre de la protection des droits de la personne, le Bénin a promulgué une loi portant prévention, prise en charge et contrôle du VIH/SIDA.

S'inscrivant dans les engagements de Brazaville pour l'intensification à une plus grande échelle des interventions visant l'accès universel en Afrique, et dans nos récents engagements pris au sommet d'Abuja confirmant la position Africaine commune pour aller à l'accès universel à la prévention et au traitement d'ici à 2010, le Bénin s'est fixé comme priorités de

promouvoir un environnement favorable à la multisectorialité, l'appropriation, la durabilité et la coordination efficace de la lutte contre le VIH/SIDA dans le cadre du « Three ones »

- réduire d'au moins 25% la prévalence du VIH/SIDA chez les jeunes de 15 à 24 ans d'ici à 2010 ;
- maintenir à 100% la sécurité transfusionnelle par rapport au VIH/SIDA
- assurer la prise en charge médicale correcte et le soutien pour les personnes infectées et affectées par le VIH en particulier les orphelins et enfants vulnérables ;

permettre à au moins 80% des femmes enceintes l'accès à la prévention de la transmission mère-enfant (PTME) et le traitement des femmes et des enfants séropositifs

assurer la prise en charge par les ARV de 12 000 adultes et 2500 enfants dans le cadre de l'accès universel ;

réduire d'au moins 50% la proportion de nourrissons infectés par le VIH nés de mères séropositives d'ici à 2010 ;

réduire l'impact global du VIH/SIDA chez les personnes infectées et affectées en particulier chez les orphelins et les enfants vulnérables

Nous reconnaissons les efforts de la communauté internationale dans la mobilisation des ressources notamment à travers le MAP de la Banque Mondiale, la création du Fonds Mondial de lutte contre le VIH-SIDA, la Tuberculose et le Paludisme, les Projets de la Banque Africaine de Développement et tous les autres donateurs qui nous ont permis de renforcer la prévention et d'améliorer la prise en charge. Mais nous savons tous que la mobilisation des ressources doit être renforcée pour élargir les réponses nationales et permettre à tous ceux qui en ont besoin d'avoir accès aux services de prévention, traitement et de soutien notamment aux Anti Retro Viraux.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Les défis à relever sont grands et le Bénin s'engage à tout mettre en œuvre pour y parvenir en comptant sur le soutien de toute la communauté internationale.

Je vous remercie.